NOTE D'INFORMATIONS - ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

♦ Modalités d'inscription :

Le dossier est à compléter en ligne au plus tard :

Mercredi 12 juillet 2023 pour les réinscriptions Lundi 4 septembre 2023 pour les inscriptions

Pour information : fermeture du secrétariat du Conservatoire du 14 juillet au 7 août 2023

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.

Veuillez noter que les informations du Conservatoire seront principalement communiquées par mail. Merci de prévenir aussitôt le Conservatoire en cas de changement d'adresse mail.

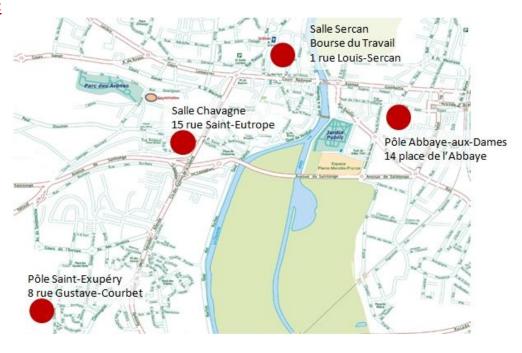
Les inscriptions définitives en classes d'éveil (musique ou danse), en parcours découverte, en formation musicale (à partir du cycle 1.3) et en cursus danse se font dans la limite des places disponibles, selon zone géographique (Saintes et communes conventionnées prioritaires) et ordre d'arrivée des dossiers.

Pour les classes instrumentales, toute nouvelle demande fera l'objet d'une convocation à un test d'orientation début septembre. La validation de l'inscription se fera uniquement après cette rencontre avec le(s) professeur(s).

Période d'activité :

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.
- Date de début des cours : Lundi 11 septembre 2023 pour l'éveil, la FM, les pratiques collectives et la danse Lundi 18 septembre 2023 pour les cours instrumentaux
- Date de fin des cours : Samedi 22 juin 2024 après les cours
 1 semaine sera banalisée pour le spectacle bisannuel prévu les 28 et 29 juin 2024

<u>Lieux d'enseignement :</u>



⇔ Bonnes pratiques :

Le Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse de Saintes est un établissement municipal agréé par l'État. Il est un lieu d'apprentissage « du faire et du vivre ensemble » dans lequel les élèves sont au cœur du projet pédagogique.

L'attention, l'assiduité et la présence des élèves tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours mais aussi aux différents projets de classe sont des facteurs essentiels à leur évolution musicale ou chorégraphique. Toute absence devra être justifiée auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

Un travail personnel régulier est indispensable pour pouvoir appliquer les conseils des enseignants. Les parents d'élèves sont invités à s'informer régulièrement, tout au long de l'année, de l'évolution de leurs enfants auprès des professeurs qui se tiennent à leur disposition sur rendez-vous si besoin. Afin d'aider les élèves de manière personnalisée tout au long du cursus, des heures de soutien de formation musicale sont proposées à l'initiative de l'un des professeurs ou de l'élève.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels enrichit la culture des élèves et **fait ainsi partie de leur formation** en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Pour son bon déroulement et le respect de tous les élèves merci de faire le maximum pour rester tout au long de l'audition concernée; le corps professoral s'engageant à en limiter la durée.

Les élèves sont tenus de participer à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise.

Le conseil d'établissement permet un échange entre les différents acteurs du Conservatoire (parents, élèves, professeurs, direction, élus et administration municipale, Abbaye aux Dames...). Des représentants de parents et d'élèves sont donc élus pour deux ans pour vous représenter.

L'association des parents d'élèves (APEC) propose à toutes les familles différents services et aide à la réalisation de certains projets pédagogiques (master-class, déplacements des élèves...), n'hésitez pas à vous renseigner sur ses activités et à vous y investir si vous le pouvez.

Merci de **respecter le droit à l'image** de chacun lors des différentes auditions ou spectacles du Conservatoire et de ne pas diffuser sur un média quel qu'il soit l'image d'un tiers sans son accord préalable.

Tarifs d'inscription 2023/2024 : (cf. grille tarifaire en annexe)

Votre cotisation est établie en fonction de votre **lieu de résidence** (Saintes et communes conventionnées / Communes extérieures) mais également, pour le tarif Saintes, en fonction du **niveau de vos revenus annuels**. Le quotient familial sert de référence.

Certaines communes extérieures versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière (cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).

Le règlement de votre cotisation intervient auprès du Trésor Public après réception de votre facture dans votre espace DuoNET.

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

14 place de l'Abbaye 17100 SAINTES (2^{ème} étage de l'Abbaye-aux-Dames) Tel : 05 46 92 50 80

Mail: conservatoire@ville-saintes.fr

Tarifs année scolaire 2023 - 2024 Décision n°21-96



_		TARIFS ANNUELS SAINTES							
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14€	14€	14€	14€	14€	14 €
ENFANTS									
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100€	110€	120 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320€	340 €	355 €	370 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20€	30 €	40€	60€	80€	100€	110€	120€
Forfait Danse	90 €	110€	130 €	155 €	180€	200 €	220€	235 €	250 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100€	120€	140€	160€	180€	200 €
ADULTES									
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200€	230€	280€	360€	440€	480€	500€	520€	540 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100€	125€	140€	160€	170€	180 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210€	240 €	270 €	300 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110€	130€	150€	170€	190€	210€	230 €

TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
18 €
160 €
500 €
160 €
340 €
300 €
600€
200 €
400 €
320 €

²ème inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 35 % 3ème inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant): - 50 % 2ème activité (la moins chère) : - 35 %

^{*} Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

Tarifs location année scolaire 2023 – 2024 Décision n°21-96

TARIFS SAINTE

LOCATIONS D'INSTRUMENTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE	
CLARINETTE	130 €
COR	130 €
CORNET	130 €
FLUTE	130 €
HAUTBOIS / COR ANGLAIS	130€
SAXOPHONE	130€
TROMPETTE	130 €
VIOLON OU ALTO	130€
VIOLONCELLE	130€
XYLOPHONE	130€

TARIFS EXTERIEUR
160€
160€
160€
160€
160€
160€
160€
160€
160€
160€

EMPLOI DU TEMPS ÉVEIL - ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Sous réserve d'obligations de modifications en septembre

ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical (PS et MS) offre à l'enfant une découverte de la musicalité par le langage et divers jeux de rythmes accompagnés ou non de musique. Par un travail sur la respiration (yoga notamment), l'enfant apprend à placer sa voix et prend conscience de son corps.

Petite Section : Groupe de 8 enfants – 30 minutes Moyenne Section : Groupe de 10 enfants – 30 minutes

L'éveil musical (GS) permet à l'enfant d'apprendre en jouant : en parlant la musique avant d'en connaître les codes.

Par une approche ludique et grâce à des instruments adaptés, les enfants développent

leurs sensibilités musicale et sensorielle.

Grande Section: Groupe de 12 enfants – 45 minutes

L'éveil musical (CP) : grâce à une initiation plus matérielle et plus structurée, l'enfant développe sa musicalité par des activités adaptées à son âge, ainsi, il est sensibilisé à la lecture et à l'écriture musicale et peut utiliser et comprendre les appellations musicales.

CP: Groupe de 15 enfants – 1 heure

	Mardi Pôle Saint-Exupéry	Mercredi Pôle Saint-Exupéry
Dotito Soction		10h00 – 10h30
Petite Section		10h30 - 11h00
Moyenne Section	17h00 –17h30	11h00 – 11h30
Grande Section	17h30 – 18h15	11h30 – 12h15
СР	18h15 – 19h15	

PARCOURS DÉCOUVERTE (CP et CE1)

Le Parcours découverte (CP-CE1 ; GS selon les places disponibles) permet de découvrir 8 instruments dans l'année en groupe de 2 à 3 enfants. Les enfants s'initieront pendant 3 séances (30 min / semaine) à chaque instrument avec le professeur, autour de jeux et d'imitations.

- ➡ Horaire: Mercredi de 16h30 à 17h00
- bébut des cours : mercredi 27 septembre
- 🦴 Fin des cours : mercredi 29 mai
- § 8 instruments découverts parmi les suivants : Alto / Clarinette / Cor / Hautbois / Orgue-Clavecin / Violon / Saxophone / Violoncelle
- La découverte du chœur ICILABA pourra être proposée ponctuellement selon le planning envoyé courant septembre

ÉVEIL DANSE

L'éveil danse : cet apprentissage initie les enfants aux fondamentaux de la danse tout en favorisant leur instinct et leur sensibilité musicale.

Il donne lieu à un spectacle de fin d'année en compagnie des plus grandes

MS: 45 minutes GS: 45 minutes CP: 1 heure

CE1: 1h45 en 2 cours obligatoires

	Mardi	Mercredi	Jeudi
Éveil MS		15h45 – 16h30 N. ROUSSEAU Salle Sercan	
Éveil GS			17h00 – 17h45 Prof à définir Salle Sercan
Initiation 1 (CP)		9h45 – 10h45 Prof à définir Salle Sercan	
Initiation 2 (CE1) 2 cours obligatoires	17h00 – 17h45 N. ROUSSEAU Salle Sercan	14h45 – 15h45 N. ROUSSEAU Salle Sercan	

Localisation des salles :

- Salle Sercan: Bourse du Travail, 1 rue Louis Sercan (proche du parking du Bois d'Amour)
- 🔖 Salle Chavagne : 15 rue St Eutrope (derrière le parvis de l'église St Eutrope, proche de la Mission Locale)



Pourquoi adhérer à l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Saintes ?

L'association a pour but de :

- constituer un lien entre les parents, les élèves et tous les intervenants du conservatoire
- > vous représenter auprès du Conservatoire, de sa Direction et de la Mairie ainsi qu'au conseil d'établissement
- améliorer les conditions d'enseignement, horaires et lieux
- participer à la vie du conservatoire par le biais d'animations diverses (goûters, repas lors des générales des grandes manifestations, fêtes, spectacles, animations, stages, déplacements éventuels, ...)
- > obtenir des tarifs préférentiels auprès des partenaires locaux (Blanchard Musique et Liberty Dance)
- proposer une assurance auprès de la mutuelle d'assurance des musiciens et des métiers de la musique pour l'instrument (pour une cotisation annuelle compétitive, vous bénéficiez d'une très bonne couverture adaptée à la pratique instrumentale)

Le montant de l'adhésion est de 10 euros par famille.

- Règlement **par internet** <u>https://www.helloasso.com/associations/association-de-parents-d-eleves-du-conservatoire/adhesions/adhesion-apec</u> ou flash code ci-contre
- Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'APEC (cf. coupon ci-dessous)



L'APEC fonctionne et vous propose ses services uniquement grâce à ses bénévoles. L'APEC a besoin de bénévoles et d'adhérents pour continuer d'exister et défendre les intérêts des usagers

X		
		23/2024 si vous payez par chèque
<u> Adhérent :</u>		
Nom :		Prénom :
Tel :		Mail :
1 ^{er} élève:	Nom :	. Prénom :
Instrument pratiq	ué :	
2 nd élève:	Nom :	. Prénom :
Instrument pratiq	ué :	
3 _{ème} élève:	Nom :	. Prénom :
Instrument pratiq	ué :	
4 _{ème} élève:	Nom :	. Prénom :
Instrument pratiq	ué :	
	Date :	Signature ·

Abbaye aux Dames 17100 Saintes

Présidente : Lucie GIGAROFF

2 06 04 40 16 27 apecsaintes@outlook.fr



AUX PARENTS D'ÉLÈVES INSCRITS EN DANSE

Les spectacles et projets des classes de danse sont des évènements importants que l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC) soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.

Pour les spectacles 2023/2024 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :

- 20 € pour les classes Éveil et Initiation
- 30 € pour les élèves du cycle 1
- 40 € pour les élèves du cycle 2
- 50 € pour les élèves du cycle 3

Nous vous remercions de remettre le coupon (page 3) accompagné de votre règlement:

- par internet https://www.helloasso.com/associations/association-de-parents-d-eleves-du-conservatoire/boutiques/participation-costumes-danse ou flash code

The participation-costumes-danse ou flash code

The participation-costumes ou flash code

The participation-costumes ou flash code

The participation costumes of the participation code ou flash code

The participation code ou flash code

par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'APEC au secrétariat lors du dépôt du dossier (cf. coupon ci-dessous)
pour un autre moyen de paiement ou des modalités de paiement en plusieurs fois, contacter l'APEC
×

Participation aux projets ou costumes des spectacles de danse 2023/2024

Si paiement par chèque (à l'ordre de l'APEC) coupon à remettre avec le dossier d'inscription

L'élève : NOM, Prénom :		
Niveau / Somme forfaitaire :	☐ Éveil / Initiation / Hors cursus = 20 €	☐ Cycle 1 = 30 €
	☐ Cycle 2 = 40 €	☐ Cycle 3 = 50 €



AUX PARENTS D'ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION MUSICALE

Ouvert uniquement aux familles ayant souscrits une adhésion APEC

Commande avec paiement par internet : https://www.helloasso.com/associations/association-de-parents-d-eleves-du-conservatoire/boutiques/manuels-de-formation-musicale ou flash code



Commande avec paiement par chèque, utiliser le formulaire ci-dessous

Classe / Cycle	Référence manuel	Px unitaire	Qté	Montant Total
Récréàvents 1	Destination musique vol 1 – A.CHAUSSEBOURG / D. LE GUEN / B.GARLEY, édition Hit	22€		
Récréàvents 2	Destination musique vol 2– ecréàvents 2 A.CHAUSSEBOURG / D. LE GUEN / B.GARLEY, édition Hit			
Récréàclaviers 1	Destination musique vol 1 – A.CHAUSSEBOURG / D. LE GUEN / B.GARLEY, édition Hit	22€		
Récréàclaviers 2	Destination musique vol 2– A.CHAUSSEBOURG / D. LE GUEN / B.GARLEY, édition Hit	22€		
1.3	Jouons avec la FM vol.3 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
1.4	Jouons avec la FM vol.4 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
2.1	Jouons avec la FM vol.5 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
2.2	Jouons avec la FM vol.6 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
2.3	Jouons avec la FM vol.7 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
2.4	Jouons avec la FM vol.8 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
Cycle 3	Jouons avec la FM vol.9 S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
Adultes tous niveaux	Jouons avec la FM vol.adulte S.PIERRE, édition l'Octanphare	26€		
Merci de libelle	er vos chèques à l'ordre de l'APEC	TOTAL A PA	YER	

Merci de joindre un chèque du montant total, il sera encaissé uniquement à la livraison des ouvrages.

Pour un autre moyen de paiement ou des modalités de paiement en plusieurs fois, contacter l'APEC